

1^E RENCONTRE 2017-2018 DE LA TGIRT CHAUDIÈRE-APPALACHES

DATE	LIEU	RESPONSABLE
Lundi 21 juin 2017 10h à 15h	Hôtel L'Oiselière de Lévis, Salle Grand Chevalier, 4e étage 165-A, route du Président-Kennedy Lévis (Québec) G6V 6E2 1 866 830-0878	Amélie Denoncourt Courriel : adenoncourt@montmagny.com Téléphone : 418 248-5985, poste 231 Cellulaire : 418 241-3772

PROJET DE COMPTE-RENDU

PERSONNES PRÉSENTES	DÉLÉGUÉS (avec droit de vote)	SIÈGE
	Martin Béland Steve Cadorette Marie-Andrée Boisvert (pm) Jimmy Deschênes Yvon Lacombe Jean Lamontagne Jean-Claude Marcoux Hugo Matte Geneviève Paré Martin Paulette Daniel Racine René Thibault	Exploitation forestière : détenteur d'un PRAU Acériculture : Acériculteur UA 034-51 (Lotbinière) Eau : Organisme de bassin versant Industrie forestière : BGA (Appalaches) Parc : Parcs régionaux Agriculture : Exploitant agricole Faune : Chasseurs et pêcheurs Certification : Détenteur de certificat Territoire : MRC Environnement : Conseil régional de l'environnement Territoire : MRC Acériculture : Acériculteur UA 035-51 (Appalaches)
	PERSONNES RESSOURCES (sans droit de vote)	SIÈGE
	Vincent Beaulieu Martin Cloutier Amélie Denoncourt Jason Lamontagne Lucie Thibodeau (am)	Représentant ministériel : MFFP – DGFo Représentant ministériel : MFFP – DGFo Délégué de gestion Représentant ministériel : MFFP – UG Représentante ministérielle : MFFP – DGFo
PERSONNES ABSENTES		SIÈGE
	Dave Chouinard Bruno Dumont Richard Labrie Antoine Martineau-Rousseau Pablo Montenegro-Rousseau Gilles Paquet Chantal Pelletier Bertrand Talbot Charles Vigeant-Langlois	Industrie forestière : BGA (Appalaches) Faune : Pourvoirie Représentant ministériel : MFFP – UG Faune : Trappeurs Territoire : MRC Faune : ZEC Délégué de gestion Acériculture : Acériculteur UA 034-53 (Beauce) Représentant ministériel : MFFP – certification

ÉLÉMENTS IMPORTANTS

SUIVI
(RESPONSABLE;
ÉCHÉANCIER)**01 Mot de bienvenue et tour de table**

Mme Amélie Denoncourt souhaite la bienvenue aux délégués et aux personnes-ressources.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Denoncourt fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue et tour de table
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre
4. Suivi des actions découlant de la dernière rencontre
5. Présentation de l'avancement des PAFI-T
6. Présentation des fiches enjeux-solutions
7. Présentation d'un projet d'acquisition de connaissances sur les milieux humides
8. État d'avancement du comité sur la cohabitation des usages en milieux structurés
9. État d'avancement du comité sur l'accès au territoire et présentation du projet d'acquisition de connaissances à mettre sur pieds
10. État d'avancement du comité sur la stratégie de production de bois et présentation du projet d'acquisition de connaissance à mettre sur pieds
11. Présentation des SIP pour la planification 2018-2023
12. Prochaines étapes et échéancier
13. Varia
 - a) Comité de sélection pour les projets régionaux du PADF
14. Fin de la rencontre

Des membres de la TGIRT demandent qu'il y ait un sujet ajouté au point «Varia» concernant la proposition déposée par la TGIRT au MFFP (vieilles forêts). Le point «Varia» demeure ouvert.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

03 Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière rencontre (23 janvier 2017)

Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux membres par courrier électronique, ce qui leur a permis de le lire à l'avance. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

04 Suivi des actions découlant de la dernière rencontre (23 janvier 2017)

Mme Amélie Denoncourt fait le suivi des actions découlant de la dernière rencontre.

Au point 06, à la page 4 : le résultat du dépôt de la proposition du comité sur les enjeux écologiques sera abordé au point varia de la présente rencontre.

Au point 08, à la page 5 : la proposition finale du comité sur les enjeux écologiques a été envoyée le 6 février aux membres de la TGIRT. Quelques personnes ont formulé des commentaires. La proposition du comité a été déposée à l'unité de gestion du MFFP le 13 février.

Au point 09, à la page 6 : les suites de la fiche «VOIC» sur la cohabitation des usages en milieux structurés seront abordées au point 08 de la présente rencontre.

Au point 10, à la page 6 : aucun commentaire n'a été formulé par les membres de la TGIRT au sujet de la fiche sur la cohabitation des usages en milieux structurés.

Au point 11, à la page 7 : les enjeux écologiques et économiques des prochains PAFI-T seront abordés aux points 05 et 06 de la présente rencontre.

Au point 12, à la page 7 : les suites des demandes d'agrandissement d'érablières ne sont pas connues pour l'instant. Mme Amélie Denoncourt s'informerait auprès du MFFP pour donner des nouvelles aux membres de la TGIRT par courriel par la suite.

Envoyer un courriel concernant les suites des demandes d'agrandissement d'érablières (Amélie Denoncourt; été)

Au point 12, à la page 8 : Mme Amélie Denoncourt a fait parvenir aux membres de la TGIRT la version électronique des documents présentés par Stéphane LeBel le 6 février.

Au point 13, à la page 8 : le 10 février, Mme Amélie Denoncourt a fait parvenir par courriel une version modifiée du plan de travail proposé pour la TGIRT et ses comités de travail.

Au point 14, à la page 8 : il est toujours prévu que les consultations publiques sur les PAFI-O aient lieu à l'automne 2017 et que celles sur les PAFI-T aient lieu à l'hiver 2018.

05 Présentation de l'avancement des PAFIT

Mme Lucie Thibodeau distribue une copie papier et fait la présentation de la table des matières du PAFI-T pour l'UA 35-71. Elle explique que la table des matières est faite selon un canevas provincial (donc le contenu de la partie 1 [Information générale] de la table des matières est semblable pour toute la province).

Mme Thibodeau précise en commençant que lors de la prochaine rencontre de la TGIRT (prévue à la fin du mois de septembre ou au début octobre), une période sera réservée pour parler du contenu du PAFI-T. Elle demande donc aux membres de la TGIRT de faire parvenir à Mme Amélie Denoncourt la liste

Fournir à Amélie Denoncourt la liste des sections du PAFIT qui devraient être présentées plus en détail lors de la prochaine rencontre (Tous; septembre)

des parties qui les intéressent le plus afin que Mme Denoncourt compile l'ensemble des réponses avant de les faire parvenir au MFFP.

Dans la section 7 sur les objectifs d'aménagement forestier, les objectifs provinciaux proviennent du MFFP, tandis que les objectifs locaux proviennent de la TGIRT.

Si les membres de la TGIRT souhaitent voir paraître des objectifs locaux dans le PAFI-T, il est important d'en soumettre les fiches finales avant la mi-octobre. Donc, il faut que les sous-comités de la TGIRT travaillent pendant l'été pour formuler une fiche pour chacun des enjeux qui sont importants pour eux. Le but est que l'ensemble des fiches soit entérinée par la TGIRT au mois de septembre pour qu'elles soient finalement déposées pour la mi-octobre.

06 Présentation des fiches enjeux-solutions

Note : Pour plus de détails sur les fiches enjeux-solutions, voir la présentation powerpoint de M. Martin Cloutier.

Envoyer la présentation powerpoint de Martin Cloutier aux membres de la TGIRT (Amélie Denoncourt; juin)

Les fiches sont rédigées pour la région, avec des sous-sections pour chacune des UA. Il existe deux types de fiches :

- Les fiches enjeux-solutions pour les enjeux dont les aspects sont maîtrisés ou les règles bien définies.
- Les fiches VOIC pour les enjeux qui nécessitent une amélioration. Un plan d'action et des indicateurs mesurables y sont donc associés.

Pour la région de Chaudière-Appalaches, il y a au total 16 fiches enjeux-solutions et 1 fiche VOIC.

Fiches enjeux-solutions :

- Cas d'érosion
- Milieux humides
- Pertes de superficie productive
- Orniérage
- Fertilité des sols
- Irrégularité des peuplements
- Legs biologiques
- Éclaircie pré-commerciale (EPC)
- Perturbations naturelles
- Bois mort
- Composition feuillue
- Composition forestière
- Espèces menacées et vulnérables (EMVS)
- Sites fauniques d'intérêt (SFI)
- Organisation spatiale
- Qualité de l'expérience en milieux structurés

Fiche VOIC :

- Vieilles forêts

Ces fiches se retrouveront dans le document de support (qui accompagne les PAFI-T et qui est évolutif) ainsi que dans les PAFI-T (qui sont établis pour une durée de 5 ans). Le document de support sera transmis par courriel à tous les membres de la TGIRT pour qu'ils puissent le commenter d'ici le 15 août.

Faire parvenir le document de support aux membres de la TGIRT (Amélie Denoncourt; juin)

Commenter le document de support (Tous; 15 août)

07 Présentation d'un projet d'acquisition de connaissances sur les milieux humides

Lors de la dernière rencontre du comité écologique (20 juin 2017), Mme Suzanne Lepage du MFFP avait présenté un projet d'acquisition de connaissances sur les milieux humides et riverains dans la Seigneurie Joly. Le projet n'avait pas fait l'unanimité dans la forme qu'il avait. Suite à la rencontre, Mme Lepage a donc décidé de retirer son projet.

M. Martin Paulette propose qu'un comité *ad hoc* soit créé afin de soumettre une nouvelle proposition de projet sur les milieux humides et riverains. Il croit qu'un budget de 25 000 \$ serait adéquat pour ce projet.

Il est donc proposé et accepté à l'unanimité par les membres de la TGIRT que le comité écologique (son comité *ad hoc* plus précisément) soit mandaté pour déposer un projet d'acquisition de connaissances sur les milieux humides et riverains pour un budget maximal de 25 000 \$.

08 État d'avancement du comité cohabitation des usages

Mme Amélie Denoncourt débute par une remise en contexte. Elle explique qu'un des enjeux importants pour la région est qu'il y ait des ententes en amont de la planification forestière plutôt que de l'harmonisation en aval (même s'il y aura toujours de l'harmonisation fine à faire).

La dernière rencontre du comité cohabitation des usages remonte au 12 avril.

Une fiche VOIC (selon le canevas du MFFP) avait été présentée. Depuis, il n'y a pas eu de rencontre du comité pour en discuter, mais le MFFP encourage le comité à présenter une fiche enjeu-solution plutôt qu'une fiche VOIC pour les raisons suivantes :

- 1) la situation n'est pas particulièrement critique (l'enjeu est bien pris en main);
- 2) la mesure des indicateurs et des cibles ne relèvent pas du MFFP mais bien des responsables des milieux structurés;
- 3) une fiche VOIC demande un suivi serré du MFFP.

Une entente est en développement ou va être développée pour chacun des milieux structurés. Ces ententes pourront faire partie du document de support qui accompagne les PAFI-T.

Mme Denoncourt poursuit en expliquant qu'un outil a été proposé aux membres du comité pour créer des sondages en ligne afin d'évaluer le niveau de satisfaction de la clientèle. Un certain nombre de questions ont été élaborées, mais beaucoup de travail reste à faire.

Enfin, les membres du comité aimeraient mettre sur pied un programme de sensibilisation de la clientèle dans chacun de leur territoire, avec une image commune pour les trois milieux structurés de Chaudière-Appalaches. Il pourrait y avoir une collaboration avec des organismes qui sont déjà impliqués dans la sensibilisation et l'éducation du public, comme les associations forestières (il y en a deux sur le territoire). Ce projet de transfert de connaissances sera donc soumis dans le cadre de l'appel d'offre de projets régionaux du PADF.

09 État d'avancement du comité accès au territoire et présentation du projet d'acquisition de connaissances à mettre sur pieds

Mme Amélie Denoncourt débute encore une fois par une remise en contexte. En Chaudière-Appalaches, le réseau de chemins forestiers est bien déployé. Beaucoup d'utilisateurs différents y circulent, sans toutefois participer de façon équitable à l'entretien de ce réseau de chemins. Le premier objectif du comité sur l'accès au territoire est de permettre une gestion qui soit plus intégrée du réseau de chemins forestiers, pour que tout le monde soit conscientisé et participe à l'entretien et au maintien des chemins dans un bon état. Le deuxième objectif concerne le maintien de la qualité de l'eau et des habitats aquatiques, qui sont étroitement liés à la bonne condition du réseau de chemins forestiers.

Mme Denoncourt explique qu'un projet d'acquisition de connaissances est en cours d'élaboration. Le comité de travail aimerait caractériser l'état du réseau de chemins forestiers (plus particulièrement les traverses de cours d'eau) pour savoir où sont les problématiques majeures. On souhaite alors élaborer une base de données qui serait facilement utilisable par les différents usagers du territoire pour que les décisions se prennent facilement lorsque des fonds sont disponibles pour faire de la réfection de chemin. On souhaite également favoriser la contribution de tous les usagers dans l'entretien du réseau de chemins forestiers. Ce qui aura des retombées positives sur la qualité de l'eau et des habitats aquatiques.

Ce projet ira dans la continuité des travaux qui avaient été financés par la CRÉ concernant les chemins multiusages.

Concrètement, des cartes ont été préparées par M. Sylvain Lamontagne (UG Beauce-Appalaches à Montmagny). Une première série de cartes montre les secteurs où il y a un croisement entre les chemins prioritaires (suite aux travaux réalisés avec la CRÉ) et les secteurs où il y a une prépondérance d'omble de fontaine (truite mouchetée; données fournies par le secteur faune du MFFP). Une deuxième série de cartes montre les autres chemins prioritaires qui ne touchent pas à un secteur où il y a prépondérance d'omble

de fontaine (puisque l'objectif premier du comité de travail est la gestion intégrée des chemins multiusages).

Mme Denoncourt soutient que le comité de travail ne souhaite pas réinventer la roue. Donc, un contact a été fait avec ZEC Québec et Groupe Système Forêt (GSF) qui ont développé ensemble une application qui permet de prendre rapidement les données sur le terrain grâce à des tablettes ou de petits appareils (style cellulaire). Ces données vont se mettre en forme à l'ordinateur (grâce au logiciel) pour que ce soit facilement utilisable.

La proposition de projet n'est pas complétée pour l'instant, car le comité de travail n'a pas réussi à se rassembler depuis le 12 avril. Toutefois, Mme Denoncourt propose que la TGIRT mandate le comité de travail sur l'accès au territoire pour déposer un projet d'acquisition de connaissances sur l'état du réseau de chemins forestiers, pour un budget maximal de 30 000 \$. La proposition de Mme Denoncourt est acceptée à l'unanimité par les membres de la TGIRT.

10 État d'avancement du comité stratégique de production de bois et présentation du projet d'acquisition de connaissances à mettre sur pieds

Mme Amélie Denoncourt explique que le comité de travail sur la stratégie de production de bois s'est rassemblé à quelques reprises et que différentes possibilités de projets d'acquisition de connaissances ont été discutées. L'idée retenue est celle de réaliser un projet d'acquisition de connaissances sur l'état des jeunes peuplements (25 à 35 ans) qui ont été éduqués afin de savoir s'ils sont prêts pour une éclaircie commerciale. MM. Jason Lamontagne et Hugo Matte, accompagnés de Mme Amélie Denoncourt, pourraient développer une proposition de projet en bonne et due forme dans le courant de l'été.

Mme Denoncourt propose donc que la TGIRT mandate le comité de travail sur la stratégie de production de bois pour déposer un projet d'acquisition de connaissances sur l'état des jeunes peuplements éduqués, pour un budget maximal de 30 000 \$. La proposition de Mme Denoncourt est acceptée à l'unanimité par les membres de la TGIRT.

11 Présentation des SIP pour la planification 2018-2023

M. Jason Lamontagne présente les SIP qui font partie du PAFIO 2018-2023.

L'équivalent d'un premier 3 ans de planification opérationnelle avait été présenté à la rencontre de la TGIRT du mois de février 2016. M. Jason Lamontagne présente aujourd'hui l'équivalent d'un dernier 2 ans de planification opérationnelle.

M. Jason Lamontagne précise qu'il n'y a pas d'ajout pour l'UA 034-51 (Lotbinière), car avec les secteurs non récoltés dans le quinquennal actuel (2013-2018) et l'équivalent du premier 3 ans de planification opérationnelle déjà présenté, un nombre suffisant de SIP a été ciblé.

M. Martin Paulette souligne qu'il aimerait recevoir un shapfile regroupant les SIP qui n'ont pas été récoltés dans le quinquennal actuel. M. Jason Lamontagne s'engage à faire parvenir cette information par courriel.

Envoyer la carte des SIP non récoltés entre 2013-2018 (Jason Lamontagne; été 2017)

M. Jason Lamontagne présente les cartes des SIP. Il explique qu'aucun chemin à construire ou à réparer n'avait été présenté lors de la TGIRT du mois de février 2016. Ce qui explique pourquoi, aujourd'hui, certains chemins identifiés dans les cartes semblent aller nulle part ; en fait, ces chemins vont vers des SIP pour lesquels les membres de la TGIRT ont déjà été consultés. M. Jason Lamontagne explique que certains chemins sont à construire, alors que d'autres doivent être réparés. Les autres chemins, déjà construits et qui n'ont pas besoin de réfection, n'apparaissent pas sur les cartes. Il est à noter que certains chemins forestiers n'ont pas encore été planifiés dans les UTA de la Beauce.

Les SIP sont présentés dans cet ordre : Armagh, Ashburton, Ste-Apolline, Tourville – Lac Therrien, St-Omer, Ste-Félicité, Talon, Massif du Sud, Daaquam, St-Zacharie (Medgermette), St-Théophile (Linière), St-Joseph (Coleraïne).

Pour ce qui est de l'UTA St-Omer, il y a un secteur du quinquennal 2018-2023 qui serait récolté en 2017-2018 puisque d'autres secteurs prévus cet été sont à proximité. La raison est qu'il ne restait plus suffisamment de secteurs dans le quinquennal 2013-2018 pour pouvoir offrir un 200 % aux BGA pour 2017-2018. Donc M. Jason Lamontagne a dû aller chercher des secteurs dans le prochain quinquennal. Ce secteur ne sera pas coupé avant la fin de la période de consultation publique cependant (9 novembre 2017). M. Jason Lamontagne enverra une carte présentant uniquement ces secteurs.

M. Jason Lamontagne explique que de façon générale, les traitements sont proposés selon les informations cartographiques disponibles. Des inventaires sur le terrain sont faits par la suite. M. Jason Lamontagne précise que si une coupe partielle était prévue lors de la consultation de la TGIRT et qu'après un inventaire, c'est plutôt une coupe de régénération qui est prescrite, il y aura une nouvelle consultation pour ce secteur. Le contraire n'est toutefois pas vrai; il n'est pas nécessaire de consulter les membres de la TGIRT à nouveau si on passe d'une coupe de régénération à une coupe partielle.

Envoyer une carte du SIP 2018-2023 dans St-Omer qui sera récolté en 2017-2018 (Jason Lamontagne; juin 2017)

M. Jason Lamontagne ajoute qu'il n'y a pas de coupes de prévues dans les réserves forestières qui seront réintégrées aux UA à partir d'avril 2018 et que les nouvelles mesures du RADF vont s'appliquer pour le prochain quinquennal (entre autres concernant les bandes qui entourent les érablières).

M. Jason Lamontagne invite les membres de la TGIRT à lui transmettre leurs commentaires sur les nouveaux SIP présentés, par écrit, pour le 21 juillet au plus tard.

Envoyer les commentaires écrits sur les SIP (Tous; 21 juillet)

12 Prochaines étapes et échéancier

Mme Amélie Denoncourt résume les prochaines étapes pour la TGIRT :

- Élaborer trois projets d'acquisition de connaissances (été 2017)

-
- Commenter les SIP de Jason Lamontagne (21 juillet)
 - Commenter le document de support du MFFP (15 août)
 - Prochaine rencontre de la TGIRT (fin septembre)
 - Consultations publiques sur les PAFIO (automne 2017)
 - Consultations publiques sur les PAFIT (hiver 2018)
-

13 Varia

a) Comité de sélection pour les projets régionaux du PADF

Mme Amélie Denoncourt explique que dans le cadre du PADF 2017-2018, un appel d'offres est en cours dans la région afin de recueillir des propositions de projets de transfert de connaissance visant à favoriser l'aménagement forestier ou la transformation du bois à l'échelle régionale (ou au moins à l'échelle de plusieurs MRC). Un budget de 12 000 \$ est disponible pour ces projets. Hors, Mme Denoncourt s'attend à recevoir de nombreuses propositions de projets. Elle demande donc s'il y a des membres de la TGIRT qui se portent volontaires pour faire partie du comité de sélection qui choisira les projets retenus pour le PADF 2017-2018. MM. Hugo Matte, Jimmy Deschênes et Martin Paulette se portent volontaires pour faire partie de ce comité de sélection qui devra se rassembler le 10 juillet pour faire la sélection.

b) Suivi concernant la proposition déposée par la TGIRT au MFFP

Mme Amélie Denoncourt revient sur le processus suivi pour faire parvenir la proposition de la TGIRT (du comité écologique plus précisément) au MFFP. La proposition, qui concernait la protection des vieux témoins écologiques identifiés par le CRECA, a été refusée par le MFFP selon une lettre envoyée par la DGSC le 10 mars dernier. Depuis, une rencontre a eu lieu entre le comité écologique et le MFFP pour éclaircir les raisons du refus. Pour l'instant, il a été entendu d'attendre au mois de septembre pour faire le point sur la situation, car des développements sont attendus de la part du MDDELCC concernant les projets de réserve de biodiversité.

Mme Marie-Andrée Boisvert propose qu'une lettre soit envoyée au MDDELCC afin que ce ministère soit informé des démarches entreprises par la TGIRT de Chaudière-Appalaches pour faire protéger les vieux témoins écologiques identifiés par le CRECA. Les membres de la TGIRT sont d'accord avec cette proposition.

14 Fin de la rencontre

La rencontre se termine à 15 h.

COMPTE-RENDU PRÉPARÉ LE 31 JUILLET 2017 PAR :

Amélie Denoncourt, ing. f.

Coordonnatrice du PADF et de la TGIRT pour la région de la Chaudière-Appalaches

A handwritten signature in black ink that reads "Amélie Denoncourt". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal stroke at the end.

COMPTE-RENDU APPROUVÉ PAR LA TGIRT LE 3 OCTOBRE 2017